

CPAS DE BRAINE-LE-COMTE

Déclaration de Politique Sociale 2025-2030

Table des matières

<i>Introduction</i>	3
<i>Méthode de travail</i>	4
Bureau Permanent (BP) et Comité spécial du service social (CSSS).....	4
Collège communal	4
Situation budgétaire.....	4
<i>Nos Engagements</i>	5
Pour un CPAS s’inscrivant dans une ville au cadre de vie harmonieux et vivant.....	5
Confort énergétique	5
Patrimoine et urbanisme.....	5
Pour un CPAS à l’image du dynamisme local	5
Soutien au secteur associatif	5
Développement culturel, événementiel, sportif	6
Pour un CPAS qui donne à chacun les moyens d’être acteur de son avenir.	6
Économie sociale.....	6
Emploi et insertion	6
Plan de cohésion sociale (PCS)	7
Pour un CPAS où chaque génération trouve sa place.....	8
Petite enfance.....	8
Jeunesse.....	8

Seniors	8
Logement et inclusion sociale	9
Pour un CPAS à l'administration moderne et efficiente	9
Gestion budgétaire responsable	9
Digitalisation	10
Ressources humaines et formation	10
Transparence et communication	10
Un nouveau centre administratif et réflexion sur les bâtiments existants	10
<i>Conclusion</i>	10

Introduction

Les élections communales de 2024 ont été déterminantes pour Braine-le-Comte. Elles ont reflété les attentes, les priorités et les espoirs des Brainoises et des Brainois. La liste BRAINE a consolidé sa position en obtenant une majorité absolue (+ 4,22%), affirmant ainsi le désir de continuité. Le groupe Ensemble, pour sa part, a enregistré la deuxième meilleure progression (+1,6%), saluant ainsi son opposition constructive pendant 18 ans et apportant une diversité et une complémentarité précieuses dans le paysage politique brainois.

Dans ce contexte, la liste BRAINE a fait le choix d'élargir son partenariat en intégrant le groupe Ensemble dans la majorité. Ce choix marque une volonté de conjuguer continuité et rupture, en s'appuyant sur une gestion saine et responsable tout en ouvrant la voie à des approches nouvelles et ambitieuses.

Braine-le-Comte est une ville en pleine mutation, dans un monde chamboulé et en constante évolution. Les enjeux économiques, environnementaux et sociaux nécessitent des solutions pragmatiques et visionnaires. Cette transformation est une occasion unique de construire une ville résiliente, solidaire et durable, où chacun a sa place et peut s'épanouir. Le tout sans ignorer le contexte géopolitique national et mondial. Les « 4P » (pensions, police, pompiers, pauvreté) fragilisent l'autonomie communale et mettent à rude épreuve les capacités financières. Cela nécessite une approche responsable, franche et créative pour « faire plus avec moins ».

Au CPAS, nos priorités pour les années à venir seront les suivantes :

- Sortir le public fragilisé de l'isolement ;
- Lutter contre le sans-abrisme et les assuétudes ;
- S'adapter à la transition démographique et au vieillissement de la population ;
- Promouvoir l'emploi ;
- Mettre en œuvre une politique d'accès au logement décent pour tous ;
- Mener à bien une réflexion sur les bâtiments en fonction des services rendus aux citoyens ;
- Accentuer les synergies avec la Ville, les communes limitrophes et les acteurs locaux.

Notre engagement est de rester à l'écoute des besoins de la population, tout en anticipant les transformations nécessaires pour l'avenir de notre commune.

Cette Déclaration de Politique Sociale 2025-2030 est donc bien plus qu'un simple programme : elle est une feuille de route ambitieuse et réaliste, portée par une équipe déterminée à agir avec humanisme, rigueur, créativité et proximité.

Méthode de travail

Avant d'aborder le contenu, penchons-nous sur la manière d'y parvenir. Pour cela, nous avons souhaité repenser notre méthode : privilégier le travail d'équipe, renforcer la collégialité, sans exclusivité et sans tabou.

Bureau Permanent (BP) et Comité spécial du service social (CSSS)

Les dossiers d'aides sociales présentés lors du CSSS sont anonymisés. Cette manière de fonctionner permet de répondre au principe de non-discrimination et d'égalité entre les hommes et les femmes.

Collège communal

Le nouveau Collège communal incarne une gestion collaborative, transparente et efficace. Les échevins ont réorganisé leurs attributions pour mieux répondre aux besoins croissants et complexes de la population. Nous veillerons à maintenir une synergie entre le bourgmestre, la présidente du CPAS et les échevins pour garantir une gestion cohérente et harmonieuse des projets.

La présidente du CPAS a par ailleurs un rôle accru en tant qu'échevine pour tendre vers une meilleure synergie entre la Ville et le CPAS conformément aux décrets du 19 juillet 2018 intégrant le renforcement des synergies Ville/CPAS dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et la Loi organique des CPAS. C'est d'ailleurs dans cette philosophie qu'une attribution scabinale « synergie Ville-CPAS » a été créée comme l'article 109 de la Loi Organique le prévoit. Cette mission ainsi voulue sera un outil au service des synergies entre les deux administrations.

Situation budgétaire

La dernière mandature s'est inscrite sous le signe de la raison, des économies et du redressement financier. Ceci a permis à la Ville de soutenir son CPAS tout en constituant des réserves financières pour affronter la conjoncture économique incertaine qui touche notre pays et, plus largement, l'ensemble de l'Europe.

La Ville a, dans ses provisions, une provision dédiée à l'aide sociale pour un montant de 359.856,23€

Ces réserves pourront être mobilisées en cas de mauvaises nouvelles en provenance des échelons supérieurs. Cependant, si l'occasion se présente, nous pourrions mobiliser ces réserves pour financer des politiques répondant aux besoins des citoyens. Ces investissements seront concentrés sur les priorités stratégiques définies dans cette déclaration.

Nous devons néanmoins rester prudents. Ces réserves doivent non seulement être préservées, mais également renforcées chaque fois que cela est possible, assurant ainsi une stabilité financière pour les générations futures. Ainsi, tout choix politique sera fait en adéquation avec les avis des directrices financières de la Ville et du CPAS.

Nos Engagements

Pour un CPAS s'inscrivant dans une ville au cadre de vie harmonieux et vivant

Confort énergétique

Le CPAS développe l'aide et la prévention en matière de précarité énergétique. Il aide les ménages en difficulté financière à réduire leurs dépenses énergétiques et à améliorer le confort de leur logement. Grâce à des assistants sociaux spécialisés dans cette matière, des visites dans les logements sont effectuées et un accompagnement individuel est assuré.

Dans le cadre de cet accompagnement, des animations collectives sur l'énergie sont aussi organisées (PAPE¹). Ce service compte désormais 3 personnes travaillant à temps plein. Si l'accompagnement individuel est désormais très efficace, l'équipe mettra l'accent ces prochaines années sur la prévention collective. Plusieurs collaborations se mettront en place avec différents services (guidance budgétaire, médiation, organismes d'insertion sociale et professionnelle, société de logements sociaux, ...).

Patrimoine et urbanisme

La préservation des maisonnettes du CPAS à la rue de la Bienfaisance est actée par notre majorité.

Durant cette législature, la réflexion déjà amorcée il y a quelques années concernant certains bâtiments devra absolument aboutir notamment pour les bâtiments du CPAS : rue des frères Dulait et la Villa Papillon.

De plus, des moyens financiers seront prévus pour l'entretien quotidien des nombreux locaux.

Pour un CPAS à l'image du dynamisme local

Soutien au secteur associatif

Certains partenaires associatifs ont vraiment toutes leurs raisons d'être à Braine-le-Comte. Nous pensons notamment à la Croix Rouge, au GEB qui distribue les colis alimentaires ou fournit des vêtements aux personnes fragilisées ainsi qu'à toutes les asbl en matière d'emploi. Le CPAS travaillera main dans la main avec ces associations pour

¹Plan d'action préventive en matière d'énergie

développer des synergies et éviter les doublons. Exemples de soutien possible : mise à disposition à prix réduit d'articles 60, mise à disposition de locaux pour une école de devoirs décentralisée à la maison de repos

Développement culturel, événementiel, sportif

Le CPAS via la subvention pour la participation et l'activation sociale encourage les bénéficiaires à participer à des activités culturelles et sportives par la prise en charge ou l'intervention financière dans les frais. Grâce à ce fonds, les enfants peuvent participer à des stages organisés à Braine-le-Comte.

Nous continuerons donc les initiatives ; le planning familial se fait aussi connaître en se rendant dans les écoles de manière ponctuelle lors de projet bien précis (ex : harcèlement scolaire). Il a également un rôle informatif et préventif au niveau de la sexualité notamment par le biais d'actions menées lors de la journée contre le sida ou durant différentes activités (comme les festivals).

Pour un CPAS qui donne à chacun les moyens d'être acteur de son avenir.
--

Économie sociale

Pour renforcer la réinsertion sociale et professionnelle, la Ville et le CPAS réfléchiront à la mise en place d'une structure d'économie sociale. Le CPAS mettra à disposition du personnel articles 60 pour offrir de nouveaux services à la population, tels que le transport de personnes, le déplacement de déchets vers le parc à conteneurs, le nettoyage des monuments funéraires et l'entretien des quartiers via un système de cantonniers. Ces actions offriront des opportunités d'emploi pour les allocataires sociaux tout en répondant à des besoins locaux concrets.

Emploi et insertion

À travers des partenariats avec les asbl para-communales, ainsi que par l'action du CPAS, nous faciliterons l'accès à l'emploi pour tous. Ces initiatives offriront des opportunités d'intégration professionnelle adaptées aux besoins locaux et aux compétences des citoyens.

Nous développerons les mises à l'emploi via les contrats de travail articles 60,\$7 et 61.

Les articles 60,\$7 et 61 de la loi organique permettent au CPAS d'offrir l'aide sociale demandée par la personne sous la forme d'un emploi de sorte à ce que celle-ci acquière une expérience professionnelle et/ou ouvre un droit à d'autres allocations sociales.

Le taux des mises à l'emploi a baissé ces dernières années proportionnellement à l'ensemble des personnes aidées notamment suite à la crise sanitaire COVID. La part relative des personnes mises à l'emploi en application de l'Art.60,\$7 à l'ensemble du

public CPAS, au 01.01.2024, est de 6.2 %². La mise à disposition en entreprise privée représente 1% de ces mises à disposition. La récente réforme a pour objectif de redynamiser les mises à l'emploi, prioritairement dans le secteur marchand et l'économie sociale. Par conséquent, le CPAS souhaite :

- redynamiser les mises à l'emploi via les contrats art.60&7 et 61, pour soutenir les services du CPAS et de la Commune, les Asbl locales, le secteur de l'économie sociale et le secteur marchand, et atteindre, de manière globale, 12% de mises à l'emploi Art.60&7 par rapport à l'ensemble du public bénéficiaire du CPAS (actuellement de 10%), ainsi que 5 % de conventions Art.61.
- viser l'insertion durable après ces contrats en développant des formations utiles et pertinentes pour la recherche d'emploi de ces personnes. Atteindre un taux d'insertion de 60% dans les 6 mois après la fin de la mise à l'emploi. Ce taux d'occupation, après 6 mois, est de 51.6% actuellement

Notre CPAS accompagnera aussi les travailleurs, bénéficiaires d'un complément de revenu en raison de l'insuffisance de leur revenu. Ces travailleurs ont en effet augmenté de 54% entre 2021 et 2024³. Afin d'atteindre le plein d'emploi, il y a lieu d'encourager la formation qualifiante et la recherche d'emploi temps plein.

Plan de cohésion sociale (PCS)

Le CPAS est co-pilote avec la Ville du plan de cohésion sociale. Le CPAS se charge des actions de lutte contre la pauvreté tandis que la commune veille plutôt au développement social et communautaire. Le PCS fait l'objet de nombreux partenariats avec les acteurs locaux. Suite à la réforme du PCS, un nouvel appel à projets sera rentré pour septembre 2025 et son évaluation se fera en 2030.

Ces prochaines années, nous devons surtout lutter contre le sans-abrisme et les assuétudes, indicateur de grande précarité.

Dans le cadre d'un appel à projet de la fondation Roi Baudouin, les services de 1^{ère} ligne de notre CPAS travaillant avec des usagers cumulant mal logement et assuétudes aimeraient être davantage soutenus

Afin d'assurer un accompagnement de proximité, il est nécessaire de multiplier les profils de fonctions et d'y adjoindre un profil d'éducateur, qui peut grâce à ses compétences et sa formation être sur le terrain et accompagner les personnes en rue dans toutes leurs démarches. Nous le voyons vraiment comme accompagnateur social permettant d'aller à la rencontre de ce public fragilisé et créer le lien permettant de resocialiser et autonomiser le public-cible.

² Radioscopie de l'insertion, CPAS+ n°10, Décembre 2024

³ Radioscopie de l'insertion, CPAS+ n°10, Décembre 2024

Notre ambition est un renforcement des partenariats en santé mentale ainsi qu’au niveau des assuétudes.

Pour un CPAS où chaque génération trouve sa place

Petite enfance

Le manque de places en crèche est un problème criant dans tout le pays et notre ville n’échappe pas à cette réalité malgré nos deux crèches : Il était une fois (64 lits) et Do Rey Mi (60 lits). Nous nous engageons à créer une troisième crèche pour répondre à la pénurie et offrir davantage de solutions aux familles brainoises. En parallèle, nous faciliterons l’installation de structures d’accueil indépendantes pour diversifier l’offre et répondre plus largement aux besoins.

Jeunesse

Les étudiants représentent 18 % de la somme totale des personnes bénéficiaires du RIS ou ASE au 01/01/2024 dans les CPAS wallons⁴. Pour notre CPAS, les étudiants représentent +/- 30 %.

« La mise aux études représente un effort financier pour les CPAS mais constitue également un beau pari sur l’avenir puisque l’on sait que le fait de faire des études est protecteur et vecteur d’emploi ».

Le CPAS peut participer à l’émancipation de ce public jeune (18-25 ans) touché par la précarité en leur octroyant un revenu mais aussi des aides financières complémentaires pour mener à terme leur projet d’études et également soutenir ceux-ci grâce à un accompagnement psycho- social par les services de 1ère et 2ème ligne du service social

Seniors

Notre population compte une proportion importante de seniors, qui jouent un rôle essentiel dans la vie communale. Pour favoriser leur inclusion et leur participation sociale, nous créerons une maison dédiée aux aînés, où ils pourront se réunir, participer à des activités et s’impliquer activement dans la vie locale. Dans le cadre de partenariats avec le CPAS, ce projet vise à rompre l’isolement et à renforcer les liens intergénérationnels et offrir une mixité sociale avec un partage d’expériences (ex. ateliers de groupes du service insertion proposant aux seniors d’apporter leur expertise dans différents domaines, groupes de paroles, recherche d’emploi, etc).

Le CPAS doit également veiller à rompre l’isolement des seniors isolés à domicile ne sachant plus se déplacer. Le passage d’aides familiales, aides ménagères ou des agents

⁴ Radioscopie de l’insertion, CPAS+ n°10, Décembre 2024, p.5.

du service repas à domicile est parfois le seul contact qu'une personne isolée reçoit sur une journée. Ces services de proximité sont essentiels pour rompre l'isolement des personnes fragilisées et servent de relais auprès des équipes sociales en cas de besoins d'aides diverses (précarité énergétique, difficultés de santé, santé mentale, ...). Ces services sont en adéquation avec la politique actuelle de "vieillir chez soi" : ils visent à permettre aux personnes âgées de rester dans leur domicile le plus longtemps possible, tout en bénéficiant des soins et de l'accompagnement nécessaires.

Il convient aussi de penser aux seniors plus dépendants, devant entrer en maison de repos. Dans cette optique, le projet TUBBE initié via le subside obtenu par la Fondation Roi Baudouin devrait se voir prolonger au sein de la maison de repos, ce projet insistant sur l'autonomie et la prise de décision par les résidents, dans le respect mutuel et dans le respect de l'institution.

En vue d'améliorer le cadre de vie des résidents, la rénovation de la maison de repos devra donc se poursuivre afin de permettre aux seniors de disposer d'un meilleur confort.

Logement et inclusion sociale

Le logement est un droit fondamental. En être dépourvu ou vivre en situation de mal logement conduit à la spirale de la précarité.

En synergie avec la Ville, nous mènerons une politique en faveur de la qualité du logement et nous soutiendrons la lutte contre l'insalubrité.

Nous veillerons à ce que personne ne soit laissé de côté. Cela passe par la création de logements de transit (Villa Papillon) ou d'urgence (rénovation des maisonnettes) ou d'autres logements publics, en partenariat avec Haute Senne Logement et l'Agence Immobilière Sociale, deux opérateurs clés pour le logement de service public.

Notre centre joue un rôle crucial étant donné les missions qui lui sont conférées et dont la finalité est de permettre l'accès à la dignité humaine. Le CPAS intensifiera la lutte contre le sans-abrisme et en offrant des solutions durables pour les citoyens en difficulté.

Pour un CPAS à l'administration moderne et efficiente

Gestion budgétaire responsable

Bien que sous tutelle du CRAC, notre commune affiche des comptes en boni et des réserves de plus de 5 millions d'euros. Le budget du CPAS doit faire l'objet d'une maîtrise totale qu'il est cependant difficile à prévoir ne connaissant pas l'impact des différentes réformes. Il reste toutefois stable et tourne désormais autour des 4 500 000 millions d'euros.

Le CPAS doit investir dans les missions de base du service social et d'insertion et développer les axes pour lesquels il a obtenu des subsides (Fonds social européen). Le

personnel est également très actif dans la « chasse » aux subsides et n'hésitera pas à rentrer sa candidature lors d'appels à projets soutenant les services du CPAS.

Digitalisation

L'automatisation et la rapidité d'obtention des informations contribuent à libérer du temps tant des assistants sociaux que du personnel administratif. Ce temps sera mis à profit pour approfondir les enquêtes sociales, renforcer l'accompagnement, notamment par le biais des PIIS sociaux et mixtes, et par ricochet, augmenter le montant des subventions.

Les dossiers sociaux seront plus objectivés et protégés d'éventuelles mauvaises manipulations, ce qui réduira les indus et le non-respect des délais.

Un suivi pourra être mis en place et ainsi responsabiliser chaque agent dans ses tâches quotidiennes. Le problème récurrent de l'archivage y sera intégré.

Ressources humaines et formation

Le service social fait face à une augmentation des demandes d'aides en tous genres alors que son cadre n'a pas été augmenté dans la même mesure. Le public a également évolué et présente souvent une multitude de problématiques. Les dossiers sont, dès lors, plus complexes et nécessitent un accompagnement qui va au-delà de l'aspect financier : il est psychosocial, administratif, éducatif, ... Nous organiserons des formations pour le personnel dans ces matières qui deviennent de plus en plus spécialisées.

Transparence et communication

Depuis deux mandatures, nous avons travaillé à rendre nos décisions plus transparentes et accessibles à tous les citoyens. Nous continuerons sur cette voie, en renforçant les canaux de communication et les synergies avec le service communication pour que le CPAS offre une meilleure visibilité sur les services et des aides qu'il fournit aux citoyens.

Un nouveau centre administratif et réflexion sur les bâtiments existants

Nous projetons la création d'un centre administratif, tout en s'inscrivant dans une démarche globale de réflexion sur l'ensemble de notre patrimoine existant (maison de repos, Villa Papillon, maisonnettes, ...). Dès maintenant, nous poserons les bases de cette transformation majeure pour l'avenir du CPAS de Braine-le-Comte.

Conclusion

Cette Déclaration de Politique Sociale 2025-2030 incarne notre vision d'un avenir ambitieux pour Braine-le-Comte. **Ensemble**, nous avons tracé une feuille de route claire et audacieuse, portée par la conviction que répondre aux attentes des Brainoises et des Brainois n'est pas seulement une mission, mais "**comme une évidence**".

Chaque décision, chaque engagement, reflète notre volonté de faire de notre ville une référence en matière de solidarité, de durabilité, et de dynamisme. Que notre CPAS soit accueillant pour sortir le citoyen brainois fragilisé de l'isolement ! Que ce soit en valorisant nos jeunes ou en soutenant nos aînés, nous avons choisi de construire une ville qui offre à chacun sa place et sa chance.

Un CPAS qui s'adapte aux défis de demain tout en restant profondément ancré dans les valeurs qui font sa richesse, à savoir : démocratie, neutralité, égalité de traitement et adaptabilité aux besoins des citoyens.